

LIVRET D'INFORMATIONS

À conserver tout au long de l'année

Ouverture des services administratifs : le 18 Août à 9h

Merci de ne pas appeler avant cette date et de ne pas déposer de courrier dans la boîte aux lettres du 27 faubourg des Balmettes, **du 14 juillet au 18 août 2022.**

Pour contacter les services, les personnels et les enseignants, un seul outil : EcoleDirecte.

Pour les nouvelles familles, les codes seront communiqués dans la première quinzaine de septembre.

Par téléphone	Accueil standard	04 50 45 05 20
	Pour tous les autres services	Voir en dernière page
Ecole Directe / mail	Pour la consultation du cahier de textes, des notes, de la vie scolaire, des factures... et l'envoi de mails aux professeurs et personnels	www.ecoledirecte.com ou application IOS ou Android Voir page 7
Site internet	Nombreuses informations, actualité, contacts,...	www.st-michel.fr
Réseaux sociaux	 facebook.com/saintmichelannecy/	 instagram.com/saintmichelannecy

Pensez à préciser dans chacune de vos communications les nom, prénom et classe de l'enfant concerné.



RENTREE DES CLASSES

Internat	Mercredi 31 août à 16h	
Maternelle PS + MS	Jeudi 1 ^{er} septembre à 8h30 : Noms de A à G <u>inclus</u> (<i>pas classe le vend. 2</i>) Vend. 2 septembre à 8h30 : Noms de H à Z (<i>pas classe le jeudi 1^{er}</i>)	Portail des Maternelles
Maternelle GS	Jeudi 1 ^{er} sept de 8h15 à 11h30 : Noms de A à G <u>inclus</u> (<i>pas classe l'a-midi</i>) Jeudi 1 ^{er} sept. de 13h15 à 16h25 : Noms de H à Z (<i>pas classe le matin</i>)	Portail des Maternelles
Primaire	Jeudi 1 ^{er} sept de 8h15 à 11h30: Noms de A à G <u>inclus</u> (<i>pas classe l'a-midi</i>) Jeudi 1 ^{er} sept. de 13h15 à 16h25 : Noms de H à Z (<i>pas classe le matin</i>)	Portail du Primaire
CM 1-2 P.Linguistique	Jeudi 1 ^{er} sept de 8h15 à 11h30: CM 1 PL (<i>pas classe l'a-midi</i>) Jeudi 1 ^{er} sept. de 13h15 à 16h25 : CM 2 PL (<i>pas classe le matin</i>)	Portail du Primaire
Sixièmes	Jeudi 1 ^{er} septembre - 8h à 12h Accueil et distribution des livres – <i>Pas de cours l'après-midi</i>	(cour 6e-5e) Salle Brisson
Cinquièmes	Jeudi 1 ^{er} septembre - 13h30 à 16h30 Accueil et distribution des livres	(cour 6e-5e) Salle Brisson
Quatrièmes	Jeudi 1 ^{er} septembre - 13h30 à 16h30 Accueil et distribution des livres	Etude des 4 ^{ème} - 3 ^{ème} Au fond de la grande cour
Troisièmes	Jeudi 1 ^{er} septembre - 9h à 12h Accueil et distribution des livres - <i>Pas de cours l'après-midi</i>	Etude des 4 ^{ème} - 3 ^{ème} Au fond de la grande cour
Secondes	Jeudi 1 ^{er} septembre - 9h30 à 12h <i>Pas de cours l'après-midi</i>	Auditorium St François de Sales
Premières	Jeudi 1 ^{er} septembre - 13h30 à 16h30	Auditorium
Terminales	Jeudi 1 ^{er} septembre - 8h à 12h + 13h30 à 15h30 pour distribution des livres (selon planning donné le jour même)	Auditorium
BTS 1 & 2	Jeudi 1 ^{er} septembre - 9h SN et SIO 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	Salle Louis Brisson 27 Fg des Balmettes

Les livres des 2^{nde} + 1^{ère} sont distribués les 2 et 3 septembre selon planning communiqué le jour de la rentrée.

VACANCES SCOLAIRES 2022-2023

	DEBUT (après les cours)	FIN (Reprise des cours au matin)
Toussaint	Vendredi 21 Octobre 2022	Lundi 7 Novembre 2022
Noël	Vendredi 16 Décembre 2022	Mardi 3 Janvier 2023
Hiver	Vendredi 3 Février 2023	Lundi 20 Février 2023
Printemps	Vendredi 7 Avril 2023	Lundi 24 Avril 2023
Pont de l'Ascension	Pas de cours le vendredi 19 mai 2023	
Début des vacances d'été	Vendredi 7 Juillet 2023	

REUNIONS D'INFORMATION DESTINEES AUX PARENTS

Classe	Date	Horaire	Lieu	Déroulé
Maternelles	Mardi 6 septembre	18h	Auditorium St-François de Sales	Présentation générale et réunion par classe avec les enseignants
CP - CE1 - CE2 - ULIS	Mardi 13 septembre	18h	Salles de classes	
CM1 - CM2	Mardi 6 septembre	18h	Auditorium St-François de Sales	
6 ^{ème}	Lundi 5 septembre	20h30	Auditorium St-François de Sales	Présentation générale de la division puis présentation, par classe, avec le professeur principal et les différents enseignants
5 ^{ème}	Lundi 5 septembre	18h	Auditorium St-François de Sales	
4 ^{ème}	Jeudi 8 septembre	18h	Auditorium St-François de Sales	
3 ^{ème}	Jeudi 8 septembre	20h30	Auditorium St-François de Sales	
2 ^{nde}	Vendredi 2 septembre	18h30	Auditorium St-François de Sales	Présentation générale puis par classe avec le professeur principal
1 ^{ère}	Vendredi 9 septembre	18h	Auditorium St-François de Sales	Présentation générale par le Préfet et des enseignants
Terminale	Vendredi 9 septembre	20h30	Auditorium St-François de Sales	
Tous niveaux	Mercredi 5 octobre	20h30	Auditorium St-François de Sales	Assemblée Générale de l'APEL

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEL

Mercredi 5 octobre 2022 à 20h30 à l'auditorium

Tous les parents sont conviés à ce premier temps d'information sur les activités et projets de l'APEL.

PORTES-OUVERTES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2023

Pour l'entrée à l'école maternelle et primaire	Samedi 19 novembre 2022 de 8h30 à 12h
Pour l'entrée en 6 ^{ème}	Samedi 19 novembre 2022 de 8h30 à 12h
Pour l'entrée en lycée	Vendredi 27 janvier 2023 de 16h30 à 19h30 Samedi 28 janvier 2023 de 8h30 à 12h
Pour l'enseignement supérieur (BTS Informatique)	Vendredi 27 janvier 2023 de 16h30 à 19h30 Samedi 28 janvier 2023 de 8h30 à 12h

Parents de Saint-Michel, soyez vigilants !

Si vous avez un nouvel enfant à inscrire pour septembre 2023, vous recevrez un formulaire d'intention d'inscription avant les vacances de Toussaint.

STAGE DE 3EME

Du 5 au 9 décembre 2022

INFORMATIONS GENERALES

A.A.E.S.L. - ASSOCIATION ANNECIENNE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE

Cette association, loi 1901, établit les factures aux familles, reçoit les subventions et paie les divers personnels non salariés de l'état. Son président est Monsieur Didier SEPULCHRE.

ABSENCES

Pour signaler les absences nous vous recommandons d'utiliser **EcoleDirecte** :

- Absences Lycée
 - Absences 6°-5°
 - Absences 4°-3°
- Messagerie – Onglet « Personnel »**

ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 7h45 à 12h - 13h25 à 17h25 - 04 50 45 05 20

Ce service assure le suivi des comptes « restaurant scolaire » (Cf rubrique « Restaurant scolaire »).

A.F.B. ASSOCIATION DU FAUBOURG DES BALMETTES

Cette association assure la gestion immobilière de l'établissement (constructions, grosses réparations...). Son président est Monsieur Eric DENAIS.

ANIMATION PASTORALE

A partir du projet pastoral de l'Etablissement est organisée une planification des activités religieuses, retraites, formation des catéchistes. Une Association (Aumônerie Saint-Michel) gère ces activités.

Le comité pastoral est composé d'éducateurs, professeurs et parents. Il se réunit pour effectuer ce travail.
Voir le livret «propositions pastorales».

A.P.E.L. SAINT-MICHEL

Association des parents d'élèves. Ses activités sont multiples, en lien avec une structure départementale et nationale (voir informations en début d'année et sur le site de Saint-Michel).

ALLOCATION RENTREE SCOLAIRE (ARS)

Afin de vous informer, consulter le site internet : www.caf.fr.

ACTIVITES CULTURELLES LYCEE

La participation aux activités culturelles du lycée s'élève entre 50 et 105 € en fonction des classes et niveaux. Les activités culturelles ont lieu 1 semaine sur 2 (en fonction des classes) ; le mardi pour les Secondes ; le lundi pour les Premières et le jeudi pour les Terminales.

ASSOCIATION SPORTIVE – UGSEL

Fédération sportive Educative de l'Enseignement catholique

L'association sportive permet aux élèves qui le désirent de participer à des compétitions sportives inter-établissements (départementales-régionales-nationales) en liaison avec l'UGSEL.

Ces activités se déroulent en dehors du temps scolaire, entre 12h et 13h et le mercredi après-midi.

Notre volonté est de faire vivre l'AS comme un lieu d'éducation, de former les jeunes à la prise de responsabilité, de leur transmettre le goût de l'effort, de la persévérance et de les initier à la vie associative.

Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- sports collectifs : hand-ball, volley-ball, futsal
- sports individuels : cross-country, athlétisme, badminton, gymnastique, tennis de table, musculation.

L'animation est assurée par les enseignants d'EPS. Adhésion Association Sportive Saint-Michel : 7 € /an
Elle est affiliée à l'U.G.S.E.L. Les indications pratiques seront communiquées à la rentrée par les professeurs.

ASSURANCE

VOUS DEVEZ VEILLER A CE QUE VOTRE ENFANT BENEFICIE D'UNE ASSURANCE :

- responsabilité civile (dommages causés)
- individuelle accident (dommages subis) : tous dommages corporels subis par l'enfant lui-même, qu'il y ait un responsable ou non y compris les bris de lunettes, appareils auditifs, dentaires, d'orthodontie ; invalidité ; décès.
- frais de recherche et sauvetage
- frais de secours y compris les frais de secours sur piste lors de sorties ski
- assistance, rapatriement.

Pour être complète, cette assurance doit couvrir votre enfant pendant :

- le temps scolaire pour toutes les activités organisées à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement notamment à l'occasion des sorties, voyages et stages dont les stages linguistiques, les activités sportives y compris le ski, les activités socio-culturelles ;
- le temps extra-scolaire : week-end, vacances, 24/24 ;
- le trajet.

Veuillez vérifier auprès de votre assureur que votre contrat est bien conforme au descriptif ci-dessus non exhaustif.

COMMENT ASSURER VOTRE ENFANT SCOLARISE ?

En souscrivant une assurance auprès de la compagnie de votre choix. Aucune proposition ne sera faite par l'intermédiaire de Saint-Michel.

EN CAS D'ACCIDENT

Délai : Vous disposez de 5 jours pour faire les démarches

1. **Votre enfant doit prévenir IMMEDIATEMENT** ou faire prévenir le professeur, le personnel d'éducation, l'accompagnateur, de tout accident survenant dans le cadre des activités organisées par l'établissement – dans et hors les murs – quelle que soit la gravité.
2. **Dans un délai de 5 jours, les parents doivent systématiquement :**
 - Prévenir leur compagnie d'assurance et se conformer à la démarche indiquée,
 - Prévenir Marianne QUINTON – Secrétaire Générale - marianne-quinton@st-michel.fr
 - Pour les formalités administratives, se rapprocher du secrétariat général, Sandrine Hebert 04 50 05 82 06 - secretariat-general@st-michel.fr, en précisant :
 - Le nom, l'adresse et le téléphone de la compagnie d'assurance
 - Le numéro de contrat ou de police
 - Les nom, prénom et adresse du souscripteur du contrat

Si votre enfant est « l'auteur » de l'accident, les coordonnées de votre assurance seront transmises à la famille de la « victime » afin que la responsabilité civile puisse fonctionner.

BOURSES

COLLEGE ET LYCEE

Nous informons les familles des élèves entrant en classe de 6^{ème} qu'il existe des bourses du 1^{er} cycle (6° - 3°). Prendre contact avec le **secrétariat scolaire** (04 50 45 66 16), dès septembre, pour connaître les conditions d'octroi (barème) et éventuellement remplir un dossier.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (BTS)

Il s'agit du Dossier Social Etudiant (D.S.E.). Pour obtenir une bourse sur critères sociaux et universitaires et/ou une admission en résidence universitaire. Demande à faire par vos soins, via Internet (www.crous-grenoble.fr) entre mi-janvier et mi-avril de chaque année. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site internet du CROUS. **L'initiative de la démarche vous appartient.**

B.D.I.O. (BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION)

Il propose une information sur l'orientation. Il est assuré par des parents d'élèves. Le bureau est situé au CDI. Une permanence, le vendredi de 12 h à 14 h, est ouverte aux élèves et à leur famille.

BULLETINS TRIMESTRIELS COLLEGE ET LYCEE – RELEVES DE NOTES DU BAC ET DU BREVET

Vous devez conserver les originaux. Aucun duplicata ne sera délivré. Il vous appartient de faire des photocopies en cas de besoin.

Vous pouvez consulter les notes sur EcoleDirecte.

C.D.I. (CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATIONS)

Miryam GUIDI et Cécilia ROBERT assurent l'ouverture du C.D.I. du lundi au vendredi.

Les élèves peuvent y faire des recherches grâce aux différents supports disponibles (livres, revues, documentation, PC avec accès internet contrôlé...).

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Ce comité est représentatif de tous les « partenaires de l'établissement » : associations, professeurs, parents, membres du personnel et élèves. Il est un lieu de débat, force de propositions.

A noter : conformément à la loi, il existe au sein de l'établissement un comité social et économique. Il existe également un conseil pédagogique collège et un conseil pédagogique lycée.

COMPTABILITE

Le service comptabilité gère la facturation des élèves.

Horaires : **du lundi au jeudi** - 8h30-12h et 13h30-16h30.

Contact : Véronique PEYLET – Agnès POLI

Tél. 04 50 45 22 28 – compta@st-michel.fr

Pour l'étude de toute demande de réduction sur les frais de scolarité, prendre contact avec Marianne QUINTON (marianne-quinton@st-michel.fr ou 04 50 10 38 66).

DIPLÔMES : BREVET - BACCALAUREAT - BTS

Les diplômes sont délivrés lors d'une matinée ou d'une soirée spécifique courant novembre. Vous serez informés de la date précise. **L'original est à conserver obligatoirement.** Ne jamais s'en dessaisir.

DOSSIERS SCOLAIRES

Les familles des élèves nouvellement inscrits à Saint-Michel demanderont à leur ancien établissement de leur remettre le dossier scolaire et le déposeront au **secrétariat scolaire**. Si toutefois le dossier n'est pas remis à la famille, il faudra demander à l'établissement de le transmettre.

ECOLE DE MUSIQUE COMM'UN ACCORD

Une école de musique interne à Saint-Michel permet aux élèves qui le souhaitent de pratiquer un instrument ou une activité musicale. Pour toutes informations : communaccord.fr ou communaccord@st-michel.fr

ECOLE DIRECTE

EcoleDirecte (site internet ou application mobile) est l'outil **indispensable** au lien entre l'établissement et les familles et élèves.

Attention, il existe 2 types de compte : le compte Elève **et** le compte Famille. Les deux comptes ne permettent pas d'avoir accès aux mêmes informations. Il est donc **indispensable** que chacun utilise le compte qui lui est propre : l'élève utilise son compte élève, le parent utilise le compte famille.

	Compte Parents			Compte Elèves		
	<i>Ecole</i>	<i>Collège</i>	<i>Lycée</i>	<i>Ecole</i>	<i>Collège</i>	<i>Lycée</i>
Vie scolaire (absences, sanctions...)	Non	Oui	Oui	Pas de compte Elève à l'école	Oui	Oui
L'emploi du temps	Non	Oui	Oui		Oui	Oui
Le cahier de textes	Non	Oui	Oui		Oui	Oui
Les notes	Non	Oui	Oui		Oui	Oui
Espace de Travail Elève	Non	Non	Non		Oui	Oui
Cloud Elève	Non	Non	Non		Oui	Oui
Cloud Parents	Non	Oui	Oui		Non	Non
Messagerie Elève	Non	Oui	Oui		Oui	Oui
Messagerie Parents	Oui	Oui	Oui		Non	Non
Situation financière (factures, solde...)	Oui	Oui	Oui		Non	Non

La connexion aux comptes se fait avec des identifiants personnels qui sont donc différents pour l'élève et les parents.

L'identifiant et le code seront envoyés par voie postale en septembre **uniquement aux nouveaux parents**.

Les identifiants élèves seront remis par le professeur principal de la classe la 1^{ère} semaine de septembre.

Vos identifiants sont à conserver et seront utiles pendant toute la scolarité de votre enfant.

Pour les parents et élèves qui étaient déjà à Saint-Michel l'an dernier, les codes restent inchangés.

ETUDES - GARDERIE

Pour l'école : de 16h30 à 17h45 pour les familles qui le désirent (inscription auprès des enseignants).

Elles débuteront le Lundi 5 septembre. Coût : 2€/jour

Pour le collège et le lycée : chaque division a sa manière de fonctionner : consulter les règlements de division distribués à la rentrée.

Pour le collège, fin à 17h45 au plus tard pour les 6[°]-5[°] et 17h30 pour les 4[°]-3[°].

Elles débuteront le Lundi 5 septembre 2022.

Pour le lycée, les élèves peuvent travailler à Saint-Michel jusqu'à 19h.

EXAMENS

Les années d'examen, les élèves ne doivent **en aucun cas** prendre des engagements :

- Avant la fin de l'année scolaire (brevet)
- Avant le 10 juillet (épreuves anticipées de 1[°] et baccalauréat) afin de pouvoir se rendre aux convocations.

Pour tout examen (Brevet des Collèges, Baccalauréat ou BTS), le candidat doit obligatoirement être en possession d'une pièce d'identité et de sa convocation.

NOTES DES EPREUVES ANTICIPEES DU BAC EN 1°

Les relevés de notes des épreuves anticipées de Première sont disponibles dès la mi-juillet sur l'espace Candidat de "Cyclades" (la plateforme de gestion des examens et concours de l'Education Nationale).

Les codes personnels de connexion à Cyclades seront communiqués lors de l'inscription au bac, courant novembre. Ils sont à conserver sur les 2 années (1° et terminale).

AMENAGEMENT DES EPREUVES DU DNB (DIPLOME NATIONAL DU BREVET), DU BACCALAUREAT POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

1. Pour le DNB (brevet des collèges)

- Les familles souhaitant déposer une demande d'aménagement pour les épreuves du brevet, doivent en faire la demande auprès du préfet de division : vincent-roig@st-michel.fr
- Les notifications d'aménagement sont envoyées par le Rectorat, avant les examens, sur l'espace "candidat" de Cyclades.

2. Pour le baccalauréat

- A compter du mois d'octobre, les familles souhaitant déposer une demande d'aménagement pour les épreuves du BAC doivent en faire la demande auprès du préfet de division.
- Les notifications d'aménagement sont envoyées par le Rectorat, avant les examens, sur l'espace personnel "candidat" de Cyclades.

Attention : Cet aménagement concerne uniquement les épreuves du baccalauréat et non la scolarité à Saint-Michel (DS, Epreuves communes...). Pour ces éventuels aménagements en cours d'année, vous rapprocher du préfet de division.

HORAIRES DES CLASSES

Ecole	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h15 à 11h30 13h25 à 16h25 + Etudes (→ 17h45)
Collège - Division des 6° - 5°	Lundi mardi, jeudi et vendredi	8h à 12h - 13h25 à 16h25 (+ Etudes)
	Mercredi	8h - 12h (pour les 5 ^{ème})
Collège- Division des 4° - 3°	Lundi au vendredi	8h à 12h - 13h25 à 17h25 (+ Etudes → 17h45)
	Mercredi	8h - 12h
Collège (toutes divisions)	Les élèves peuvent être convoqués à des retenues le mercredi matin ou après-midi	
Lycée	Lundi au vendredi	8h à 12h - 13h25 à 17h25 (+ Etudes -> 19h)
	Les élèves peuvent être convoqués à des retenues le samedi matin	

INFIRMERIE

Deux infirmières assurent ce service. Tél : 04 50 10 38 60 - infirmerie@st-michel.fr

Horaires de l'infirmerie : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 11h30 / 12h30 - 17h30 et mercredi 9h – 12h15

Son but est de préserver le bien-être de chaque élève, tant au niveau moral que physique, tout en limitant l'absentéisme. Si votre enfant « ne va pas bien » n'hésitez pas à prendre contact avec elle et à l'informer des problèmes de santé survenant pendant la scolarité.

Si votre enfant a un traitement ou souffre d'allergies, l'infirmière a besoin d'une copie de l'ordonnance et le traitement concerné sous enveloppe cachetée.

LES VACCINATIONS

Selon le Code de la santé publique, articles L3111-1 à L3111-11, si un enfant n'est pas à jour des vaccinations obligatoires, il se verra refuser l'inscription ou la réinscription dans l'établissement. Il vous appartient donc d'être à jour des vaccinations et de communiquer la photocopie de la page vaccination du carnet de santé.

En dehors des heures d'ouverture de l'infirmerie, les urgences sont gérées par les divisions.

En cas d'urgence, s'il s'avère impossible de joindre rapidement la famille, les enfants blessés (ou dont l'état est incompatible avec une présence dans l'établissement) sont toujours conduits, au centre hospitalier d'Annecy en véhicule sanitaire (après appel du 15).

Notez que votre enfant ne peut assumer une matinée de cours sans avoir pris un petit-déjeuner correct et, s'il n'a pas eu le temps, pensez à lui donner une collation.

Merci de prendre en charge votre enfant s'il est malade en le gardant à la maison (cela évitera que l'on vous appelle pour venir le chercher).

Nous ne gardons pas les élèves malades dans l'établissement : les parents doivent s'organiser.

L'infirmière juge de la nécessité des soins ou du retour au domicile et non l'élève par portable avec ses parents.

INFORMATIQUE ET LIBERTES / RGPD

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

L'inscription de votre enfant implique une inscription automatique à la newsletter (environ 5 envois par an) et de vos coordonnées téléphoniques professionnelles à notre prestataire en charge de l'édition du livre de l'année : Diagramme - 31130 Quint-Fonsegrives.

Vos coordonnées seront transmises à l'APEL (Association des Parents d'élèves) et soumises à votre autorisation avant diffusion aux parents de la classe.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'un des points ci-dessus, merci de le faire savoir par mail à rgpd@st-michel.fr

LIVRES SCOLAIRES

Tous les livres (de la primaire au lycée) sont fournis par l'établissement et distribués aux élèves au cours de la 1^{ère} semaine de septembre. Aucune liste n'est donc communiquée.

Attention : pour les lycéens, obligation d'être en possession du Pass'Region.

Merci de consulter le dossier financier, joint à cet envoi, pour toutes les informations utiles.

A noter : les romans et cahiers de travaux pratiques (TP) utilisés pendant l'année font l'objet d'une commande via le professeur de la matière concernée et sont facturés sur les factures complémentaires.

LIVRE DE L'ANNEE – INTERNET - PHOTOS

Le livre de l'année donne chaque année un aperçu de la vie à Saint-Michel (vie scolaire et extra-scolaire).

Il est constitué à partir de photos prises tout au long de l'année. **L'inscription à Saint-Michel autorise automatiquement la parution des photos des élèves dans le livre.** Certaines de ces photos peuvent aussi illustrer le site Internet de Saint-Michel (www.st-michel.fr).

Des photos de groupes peuvent aussi illustrer différentes publications présentant Saint-Michel.

ORIENTATION

Pour les questions relatives à l'orientation, merci de prendre contact avec le Professeur principal.

Pour le collège et le lycée, les problèmes particuliers sont à traiter avec les préfets des niveaux concernés.

En Terminale, le suivi Parcoursup et des dossiers du baccalauréat, sont assurés par les Professeurs principaux et Nathalie Coriou, Préfète du Cycle terminal.

PASS'REGION

Cette carte, offerte à tous les lycéens par le Conseil régional, donne une série d'avantages culturels et sportifs. Elle permet également de bénéficier de la gratuité de la location des manuels scolaires (hors œuvres littéraires et cahiers de TP).

Elève déjà lycéen en 2021-2022 : la carte doit être conservée. Le rechargement sera effectué à distance par l'établissement avant la rentrée. Un mail vous informera lorsque l'établissement aura réalisé le rechargement de votre Pass'Region.

Elèves de Seconde et nouveaux élèves provenant d'un établissement hors région Auvergne Rhône-Alpes :

2 modalités pour faire la première demande du Pass'Réigion :

- Application « PASS REGION » à télécharger depuis un smartphone (modalité vivement recommandée)
- Par Internet sur le site spécifique de la région « jeunes.auvergnerhonealpes.fr ».

La carte peut être présentée dans son format physique ou numérique via l'application.

PHOTOS DE CLASSE

Les élèves seront photographiés par classe et individuellement : **Lundi 12 et Mardi 13 septembre 2022.**

En cas d'opposition de votre part à la photographie individuelle de votre enfant, veuillez le faire savoir par écrit à Stéphanie Joly (communication@st-michel.fr), **avant le vendredi 2 septembre 2022.**

RECENSEMENT

Pour se présenter aux examens, les élèves âgés de 16 ans doivent se faire recenser en se présentant à la Mairie de leur domicile (au cours du trimestre où ils atteignent l'âge de 16 ans). Une attestation leur sera remise. Elle est à conserver.

REGLEMENTS SCOLAIRES

L'Etablissement possède un règlement intérieur par division présent dans le carnet de correspondance.

RESIDENCE ETUDIANTE ESPERANCE

Une résidence étudiante de 77 studios accueille en priorité les étudiants de BTS de Saint-Michel. Elle est cependant ouverte à tous les étudiants du bassin annécien.

Pour tout renseignement, Aleth Proteau : contact@ree-annecy.fr - 04 50 45 31 17 - www.ree-annecy.fr

RESTAURANT SCOLAIRE - CAFETERIA

La restauration scolaire est assurée par la société SODEXO avec un développement des produits bio et locaux.

Le restaurant scolaire est géré à partir d'un système informatique permettant la réservation du repas (sauf à l'école primaire) puis la prise d'un plateau le midi (pour tous). Cette gestion est assurée par l'accueil de l'établissement - 04 50 45 05 20 - restaurant-scolaire@st-michel.fr.

Chaque élève et personnel de l'établissement est muni d'une carte magnétique qui permet l'accès à l'établissement et la réservation des repas sur les bornes.

Le repas est réservé par l'élève lui-même, sauf à l'école primaire, sur l'une des bornes installée dans chaque division, à partir de la veille 14h10 jusqu'au jour même 10h10.

Tout repas réservé mais non consommé sera débité du compte de l'élève sauf pour une absence dûment justifiée et acceptée par l'établissement.

Nous vous proposons un paiement des repas en ligne, par carte bancaire, ainsi que la consultation des comptes individuels « restaurant scolaire » de vos enfants (www.st-michel.fr)

Tous les règlements déposés à l'accueil avant 8h30, du lundi au vendredi, sont crédités sur le compte de l'élève le jour même pour 10h. Dans ce cas, l'élève devra réserver son repas pendant la récréation de 10h.

Soyez vigilants pour que le compte ne soit pas à zéro sinon votre enfant ne pourra pas réserver son repas et déjeunera donc en fin de service.

Les cartes mises en service sont valables toute la durée de la scolarité de l'enfant.

Depuis avril 2019, une **cafétéria** est également disponible pour les lycéens et étudiants. Elle propose une restauration "rapide". Le porte-monnaie est différent de celui du restaurant scolaire, il est géré depuis l'application "mysodexo" ou depuis le site internet Sodexo.

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'établissement est assuré de la façon suivante :

Emilie DECHATRE et Delphine DESGRANGES assurent le secrétariat scolaire du lycée : certificat de scolarité, gestion et envoi des notes, transports scolaires, bourses, secrétariat des divisions du lycée...

Tél. 04 50 45 66 16 - secretariat-scolaire@st-michel.fr - **Bureau C121 (Vie scolaire)**

Horaires : Ouvert du lundi au vendredi - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Sarah NEMER assure le secrétariat scolaire école et collègue et le secrétariat des Ressources Humaines.

Tél. 04 50 05 82 06 - secretariat-general@st-michel.fr - **Bureau A002**

Valérie POTELLE assure le secrétariat du Directeur et le suivi des BTS. Elle est aussi en charge des inscriptions, avec **Clarisse MAES**.

Tél. 04 50 45 62 61 - secretariat@st-michel.fr - Leur bureau est situé au rez-de-chaussée (bât A), à côté de l'accueil.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SERVICE DIOCESAIN)

Pour bénéficier de ce service, il convient de s'adresser à la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique, 4 avenue de la Visitation à Annecy - 04 50 33 09 24.

Une permanence d'écoute à lieu à Saint-Michel. Voir le planning à l'infirmerie.

TAXE D'APPRENTISSAGE

L'établissement est habilité à percevoir le "13%" de la taxe d'apprentissage.

N'hésitez pas à consulter le site internet (st-michel.fr, rubrique « nous soutenir ») ou contacter Stéphanie JOLY pour tout renseignement :

taxeapprentissage@st-michel.fr - 04 50 05 82 00

TRANSPORTS

Bus SIBRA - **Lignes n° 4 et 15.**

Pour tout renseignement : 04 50 10 04 04 ou à la boutique SIBRA située en face de la gare.

Ramassage scolaire : s'adresser à la mairie de votre commune ou à la SIBRA (si vous habitez Annecy).

Services routiers et SNCF : s'adresser aux transporteurs.

De nombreux circuits de ramassage scolaire desservent Saint-Michel.

POUR CONTACTER L'ETABLISSEMENT

Direction		Directeur	Jean-Marc VILLERMET	secretariat@st-michel.fr	04 50 45 62 61	
			Père Bruno LECOIN	bruno-lecoin@st-michel.fr	04 50 45 62 61	
		Directrice adjointe	Emmanuelle ESTRANGIN	emmanuelle-estrangin@st-michel.fr	04 50 10 38 67	
		Secrétaire générale et RH	Marianne QUINTON	marianne-quinton@st-michel.fr	04 50 10 38 66	
		Directeur délégué aux enseignements technologiques Resp. des services généraux	Stéphane BEAUD	stephane-beaud@st-michel.fr	04 50 45 05 20	
		Responsable Communication	Stéphanie JOLY	stephanie-joly@st-michel.fr	04 50 05 82 00	
		Ecole	Directrice Ecole	Martine CLAEYS	martine-claeys@st-michel.fr	04 50 45 05 20
		Collège	Division des benjamins 6 ^{ème} - 5 ^{ème}	Préfet : Julien ALLEGRE	julien-allegre@st-michel.fr	04 50 45 63 82
			Division des cadets 4 ^{ème} - 3 ^{ème}	Préfet : Vincent ROIG	vincent-roig@st-michel.fr	04 50 45 89 39
			Pour signaler une absence 6 ^e -5 ^e Pour signaler une absence 4 ^e -3 ^e		EcoleDirecte : absence 6^e-5^e EcoleDirecte : absence 4^e-3^e	
		Lycée	Division des Secondes	Préfet : Dorota TATIN	dorota-tatin@st-michel.fr	04 50 45 66 16
			Division du cycle terminal (1 ^{ère} + Terminale)	Préfet- Coordinatrice Lycée : Nathalie CORIOU	nathalie-coriou@st-michel.fr	04 50 45 66 16
		BTS	Préfet	Jean-Luc PASQUIER	jl-pasquier@st-michel.fr	04 50 45 36 52
		Internat	Responsable	Père Thierry MARCOZ	thierry-marcoz@st-michel.fr	04 50 10 38 63
		Pastoral	Adjoint en Pastoral	Père Olivier FLEAU	olivier-fleau@st-michel.fr	04 50 45 88 76
		Vie scolaire Lycée	CPE Responsable Vie scolaire	Ludovic MONTAURIOL	ludovic-montauriol@st-michel.fr	04 50 45 05 20 Taper 1
	Absences		Pour signaler une absence lycée	EcoleDirecte : absence lycée		
	Infirmierie	Infirmière Voir horaires p. 8	Alyson BUSK	infirmierie@st-michel.fr	04 50 10 38 60	
	CDI	Miryam GUIDI et Cécilia ROBERT		cdi@st-michel.fr	04 50 45 94 87	
	Accueil & restaurant scolaire	Carine BRILLON et Mélanie HOUIN		accueil@st-michel.fr restaurant-scolaire@st-michel.fr	04 50 45 05 20	
	Secrétariats Services	Assistante de direction	Valérie POTELLE	valerie-potelle@st-michel.fr	04 50 45 62 61	
		Service Inscriptions	Valérie POTELLE Clarisse MAES	contact@st-michel.fr	04 50 45 62 61	
		Secrétariat scolaire et réinscriptions	Delphine DESGRANGES Emilie DECHATRE	secretariat-scolaire@st-michel.fr	04 50 45 66 16	
		Secrétariat RH/ Secrétariat Ecole-Collège/ Apprentissage	Sarah NEMER	secretariat-general@st-michel.fr	04 50 05 82 06	
	Comptabilité	Facturation familles	Véronique PEYLET	veronique-peylet@st-michel.fr	04 50 45 22 28	
		Comptabilité - Fournisseurs	Agnès POLI	agnes-poli@st-michel.fr		